



REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

REUNION D'INFORMATIONS – SEPT / OCT 2013

REFERENCES LEGALES

Cadre de la réforme

- Décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires
- Décret n°2013-707 du 2 août 2013
- Décret n°2013-705 du 2 août 2013 (versement des aides)
- Circulaire n°2013-036 du 20 mars 2013 relative au PEDT
- Guide pratique La réforme des rythmes à l'école primaire de l'Education Nationale
- Exemple type de Projet Educatif Territorial de l'Education Nationale

➔ *Documents CDG 56 : fiche pratique réforme des rythmes scolaires ; calendrier de mise en œuvre*

Ressources Humaines mobilisables

- Code de l'action sociale et des familles (art R 227-12 et R 227-14): cadre de l'ALSH
- Arrêté du 9 février 2007 fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation
- Arrêté du 20 mars 2007 (liste des cadres d'emplois)
- Circulaire n°92-196 du 3 juillet 1992 modifiée (participation des intervenants extérieurs aux activités d'enseignement)
- Loi n°2012-1189 du 26 octobre 2012 portant création de l'emploi d'avenir
- Décret n°2012-1210 du 31 octobre 2012 portant création de l'emploi d'avenir

➔ *Documents CDG 56 : formulaire de saisine du Comité Technique "réorganisation réforme rythmes scolaires"*

Temps de travail

- Art 97 de la loi du 26 janvier 1984 (création et suppression des postes)
- Décret n°91-298 du 20 mars 1991 (temps non complet)
- Art 45 de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 (seuil des 10%)
- Décret n° 2000-815 du 25 août 2000 de la fonction publique d'Etat (article 3) garanties minimales
- Décret n°2001-623 du 12 juillet 2001 (garanties minimales)

➔ *Documents CDG 56 : fiches pratiques "principes généraux – temps de travail" ; "temps de travail dans la FPT: les garanties minimales"; formulaire CT "augmentation DHS"*

Agents non titulaires

- Art 3 de la loi du 26 janvier 1984 (recours aux agents non titulaires)
- Loi n°2012-347 du 12 mars 2012 (dispositifs de sécurisation des ANT)

➔ *Document CDG 56 : Guide sur les agents non titulaires de droit public*

Consultez ces documents en ligne :
www.legifrance.gouv.fr
www.cdg56.fr (fonds documentaire)